



www.obernai.fr



VÉLOO : LE TOUT NOUVEAU SERVICE DE LOCATION DE VÉLOS DE LA VILLE D'OBERNAI

Réduire ses déchets grâce au compostage

En 2006 et 2008, la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile a engagé des actions pour développer la pratique du compostage individuel sur le territoire. La vente de composteurs à tarif réduit était proposée ainsi que des formations sur ce thème.

Il faut rappeler que les déchets organiques, et donc compostables, représentent 30 % du poids de la poubelle. Il s'agit d'épluchures, de fleurs fanées, de feuilles mortes, de filtres à café... notamment responsables des mauvaises odeurs.

Grâce au processus naturel de compostage réalisé dans son jardin, les déchets organiques se transforment en terreau. Le composteur permet d'accélérer le processus, il limite les nuisances et dissimule le tas. Pour inciter les habitants à composter et donc à réduire leur production de déchets, la Communauté de Communes verse une subvention de 20 € pour l'acquisition de tout composteur installé sur le territoire.

Profitez-en pour acheter le composteur qui vous convient et fabriquez votre propre engrais !

CONDITIONS D'OBTENTION DE LA SUBVENTION :

- acheter son composteur entre le 1^{er} juillet 2012 et le 30 juin 2013,
- habiter une des communes membres de la CCPO,
- installer le composteur sur le territoire,
- remplir un formulaire à télécharger sur le site de la CCPO (www.cc-paysdesainteodile.fr) ou le demander au 03 88 95 53 52,
- fournir une facture nominative et détaillée et un RIB.



Utilisons moins de pesticides !

La ville s'est engagée à réduire ses traitements chimiques. Résultat : une végétation spontanée s'installe.



Rempart Caspar

Partout dans notre Ville les surfaces verdissent : les joints du pavage du centre-ville, les surfaces gravillonnées, les caniveaux des trottoirs, les massifs d'arbustes...

Cette présence d'herbes indésirables ne doit pas être interprétée comme un signe de non entretien ou de délaissement, mais comme une preuve du respect de notre environnement. Merci à vous tous pour votre compréhension.

Plus d'infos au 03 88 49 57 55

Plan Local d'Urbanisme

La Ville d'Obernai organise une enquête publique pour la modification n° 2 de son Plan Local d'Urbanisme jusqu'au vendredi 20 juillet 2012. La prochaine permanence de M. SCHELCHER Robert, Commissaire Enquêteur, aura lieu en Mairie d'Obernai, le vendredi 20 juillet de 14h à 17h. **Plus d'infos au 03 88 49 95 78.**

Bulletin municipal de la Ville d'Obernai - BP 205
67213 Obernai CEDEX

Directeur de la publication : Bernard Fischer

Rédaction, conception et mise en page :
Maud Audinat - Lolita Haurat - Service
Communication - Ville d'Obernai

Crédits photos : Ville d'Obernai - Airdiasol/
Laurent Rothan - C. Hamm - Office de Tourisme
Fotolia.com : © Albachiarra © grinfen © Sergiy
© Kirill Seleznev © spiral © Frédéric Massard
© ferkelraggae - Schutterstock.com © Danilo
Sanino

Impression : Gyss Imprimeur. Ce journal est
imprimé sur un papier blanchi sans chlore pour
respecter l'environnement.

Distribution : Ville d'Obernai
Pour toutes informations complémentaires,
problèmes de distribution ou passage d'une
information, vous pouvez contacter la Mairie

d'Obernai - Service Communication - BP 205
67213 Obernai Cedex.

Tél. 03 88 49 95 95
E-mail : com@obernai.fr
Internet : www.obernai.fr

Sortie du prochain numéro : Septembre 2012

Sommaire

Environnement

- Le compostage
- Utilisons moins de pesticides
- Modification du PLU

Page 2

Éditorial du Maire

Page 3

Temps Forts

Pages 4 à 5

Extraits des délibérations du Conseil Municipal

Page 6

Belle destinée pour la Cour de Rothau

Page 7

Requalification de la Capucinière

Pages 8 à 9

Travaux

- Moyenne Corniche
- Un nouveau giratoire
- Réfection d'une passerelle
- Le terrain de football
- Mémorial A.D.E.I.F.

Pages 10 à 11

Les Remparts d'Obernai

Pages 12 à 13

La station d'épuration de Meistratzheim

Pages 14 à 15

Transport

- Vél'O / Pass'O

Page 16

Sport et détente

- Les Estivales de L'O
- L'association SABA

Page 17

Bloc notes

- Collecte des déchets
- Attention aux fortes chaleurs
- Le coin des souvenirs
- La Médiathèque municipale sur la toile...
- Éthylotests : équipez-vous
- Les naissances

Pages 18 et 19

Idées de sorties

- Le Festival d'Orgue
- Le Festival de Musique de Chambre

Page 20

Calendrier des manifestations

Page 21

Infos municipales / Tribune

Page 22

Les Estivales 2012

- La Programmation

Page 23



Chers Habitants d'Obernai

- Après une campagne présidentielle d'une intensité médiatique invraisemblable pendant plus d'un an... une légère majorité de Français a choisi un nouveau Président de la République. Espérons que l'intensité du travail du nouveau gouvernement au service de notre pays, soit aussi ample que le nombre très important (38) de membres du nouveau Gouvernement Ayrault.

Il nous semble percevoir depuis quelques jours, qu'un certain nombre de décisions sont particulièrement éloignées des promesses électorales du candidat Hollande... Pourvu que les enjeux majeurs de l'avenir de notre pays soient portés avec courage et honnêteté, ce que nous espérons tous.

- Nous avons tous été stupéfaits de la décision du nouveau gouvernement de faire en sorte que le projet de Grand Contournement Ouest (GCO) ne voie pas le jour. L'Alsace serait-elle «punie»? Nous n'osons l'imaginer! Ce projet est indispensable pour désenclaver l'agglomération strasbourgeoise. Des dizaines de milliers d'automobilistes sont «englués» chaque jour dans les bouchons de l'A 35... Ceci est considérablement préjudiciable au développement de nos territoires et source d'exaspération, de pollution et d'accidents. Le Groupe majoritaire de la Ville d'Obernai a voté une déclaration solennelle dans ce sens lors de la séance du Conseil Municipal du 2 juillet dernier.

- Nous avons validé la maîtrise d'œuvre du projet de construction d'un nouveau «Pôle Enfance», qui hébergera les services de la Crèche, de la Halte-Garderie, du Relais d'Assistance Maternelle et du Square des Petits, sur un terrain municipal au Parc des Roselières, à l'horizon janvier 2015. Ce projet recueille l'adhésion unanime des membres du Conseil Municipal et des 27 agents de la Ville d'Obernai qui travaillent tout au long de l'année avec compétence et cœur dans l'actuelle Crèche Halte-Garderie municipale.

- Dans ce numéro du journal municipal, vous trouverez le projet de cession du bâtiment et de la Cour de Rothau à la Famille Hager, propriétaire de l'Hôtel 4/5 étoiles, La Cour d'Alsace. Le produit de cette vente, qui sera de l'ordre d'1 million d'euros, sera entièrement affecté au projet de requalification du site de la Capucinière, avec une perspective d'aménagement répondant à tous les habitants du quartier du Faubourg (Vorstadt). Une réunion de concertation et de présentation de ce projet sera organisée cet hiver.

- De nombreux travaux ont été réalisés ces derniers mois, un nouveau tapis d'enrobé sur le tronçon Ouest à la Moyenne Corniche, la création d'un giratoire devant l'hôpital, la réfection du terrain de football à l'entrée Est de la Ville et d'importants travaux d'aménagement du belvédère au Mémorial ADEIF situé au Mont National.

- Nous nous réjouissons tous pour la programmation des Estivales d'Obernai et des nombreuses manifestations culturelles et sportives, dont le Festival de Musique de Chambre, les Soirées Folklore et Tartines Obernoises... Je vous souhaite un bel été et de bonnes vacances.

Bien cordialement,

Bernard FISCHER

Docteur en Pharmacie

Maire d'Obernai

Vice-Président du Conseil Général du Bas-Rhin



Cérémonie de remise des Médailles du Travail aux employés de l'entreprise C.M.O.

► Temps forts



Cérémonie de remise des Médailles du Travail aux employés de l'entreprise SUPRA



Inauguration du Pôle viticole et arboricole regroupant l'ADAR du Vignoble, la Fédération des Producteurs de Fruits du Bas-Rhin et un nouvel espace de vente pour le VEREXAL



Fête de fin d'année à la Crèche Municipale : bonnes vacances à tous les enfants et merci à l'équipe de Mme Béatrice LAURENT !



Un «Déjeuner presque parfait» au Centre Arthur Rimbaud en présence de Guy-Dominique Kennel, Nicolas Stamm et Serge Schaal



Inauguration du nouveau siège d'HDR Communications au Parc d'Activités du Thal



La Fête des Mamans au Foyer Hohenbourg



Dégustation de fruits au VEREXAL par les fins gastronomes de la Crèche municipale



Cérémonies commémoratives du 8 mai 1945 en présence des Conseillers Municipaux Enfants



Triathlon d'Obernai : Bravo aux athlètes et aux organisateurs !



Inauguration du tout nouveau service de location de vélos à Obernai

Séance du 2 juillet 2012

Extrait des délibérations

- Modification du tableau de composition de l'assemblée suite à la démission de Messieurs François DEBEUCKELAERE et Hugues HEINRICH et l'installation de Mesdames Sophie BURGER et Fabienne EGNER dans leurs fonctions de Conseillères Municipales. **Prend acte.**
- Nouvelles désignations au sein des Commissions Permanentes du Conseil Municipal – Modification du tableau de composition. **Voté à l'unanimité.**
- Nouvelle désignation de l'ensemble des représentants du Conseil Municipal auprès du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale. **Voté à l'unanimité.**
- Désignation d'un nouveau délégué du Conseil Municipal auprès du Conseil d'Administration de l'Association Culturelle d'Obernai (Relais Culturel Espace Athic). **Voté à l'unanimité.**
- Participation des Collectivités Territoriales à la protection sociale complémentaire (santé et prévoyance) de leurs agents – Adhésion de la Ville d'Obernai à la procédure engagée par le Centre de Gestion du Bas-Rhin. **Voté à l'unanimité.**
- Présentation du rapport annuel portant sur l'obligation d'emploi de personnes handicapées au titre de l'année 2011. **Voté à l'unanimité.**
- Construction d'un équipement d'accueil de la petite enfance – attribution de la mission de maîtrise d'œuvre. **Voté à l'unanimité.**
- **Me Martial Feurer n'a pas participé aux débats, ni au vote - art. L2541-17 du CGCT.**
- Echange foncier avec M. et Mme CROMER Laurent au lieu-dit « Endsberg ». **Voté à l'unanimité. Me Martial Feurer n'a pas participé aux débats, ni au vote - art. L2541-17 du CGCT.**
- Extension du camping municipal - versement d'indemnités pour arbres fruitiers aux conjoints OHRESSER. **Voté à l'unanimité. Me Martial Feurer n'a pas participé aux débats, ni au vote - art. L2541-17 du CGCT.**
- Vacance du lot de chasse N° Co1 suite au décès du locataire attitré – agrément définitif de la cession au profit de la Société Civile de Chasse du Buehl et agrément d'un nouvel associé de chasse. **Voté à l'unanimité.**
- Attribution d'une participation financière complémentaire au Comité des Fêtes d'Obernai pour l'organisation de l'édition 2012 des Estivales. **Voté à l'unanimité. Mme Valérie Geiger (Présidente du Comité des Fêtes) n'a pas participé aux débats, ni au vote - art. L2541-17 du CGCT.**
- Attribution d'une subvention d'équipement à l'Association Culturelle d'Obernai (Espace Athic) pour les travaux d'aménagement liés à la mise en place du cinéma numérique. **Voté à l'unanimité.**
- Modification partielle de l'objet de la subvention accordée à l'Association Culturelle d'Obernai (Espace Athic) pour l'équipement du chapiteau. **Voté à l'unanimité.**
- Attribution d'une subvention à l'Association Musique à Obernai pour l'organisation du 3^{ème} Festival de Musique de Chambre d'Obernai. **Voté à l'unanimité.**
- Attribution d'une subvention à l'Association SABA pour l'organisation du salon de l'agriculture Bio Alsacienne « BiObernai 2012 ». **Voté à l'unanimité.**
- Déclaration en faveur du maintien du projet de réalisation de la section de l'autoroute A 35 – Grand Contournement Ouest (GCO). **Voté par 26 voix pour à l'exclusion du Groupe Mieux Vivre Obernai (MM. Boehringer, Mme Ohresser, MM. Hodé, Freyermuth, Mmes Hilsz, Soulé-Sandic et Egnér).**



- Décision de principe relative à la cession de l'ensemble immobilier dénommé « Cour de Rothau ». **Voté par 25 voix pour et 7 contre (MM. Boehringer, Mme Ohresser, MM. Hodé, Freyermuth, Mmes Hilsz, Soulé-Sandic et Egnér).**

Belle destinée pour la Cour de Rothau

La Ville d'Obernai est propriétaire d'un ensemble immobilier d'une superficie totale de 10,77 ares, situé 2 rue de Rothau et dénommé communément « Cour de Rothau ». Cette propriété, qui constituait l'ancienne « Cour Dîmière des Rathsamhausen », est issue de la division d'une ancienne dépendance plus importante. Elle était jusqu'à maintenant occupée par les ateliers municipaux.

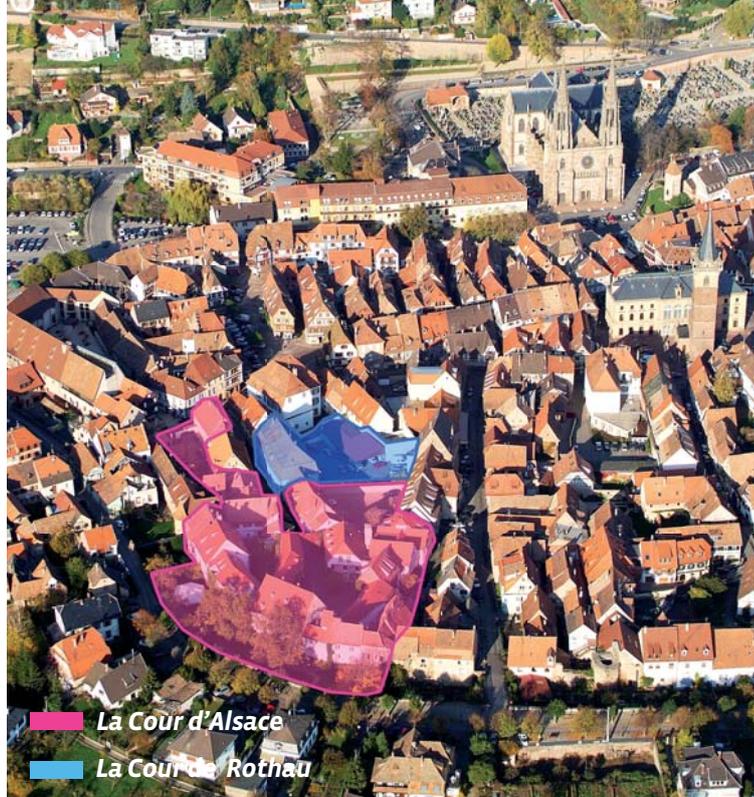
La parcelle comprend deux bâtiments :

- une bâtisse datant du 18^{ème} siècle située vers l'Ouest, longeant la rue de Gail, d'une surface au sol de 288 m² environ, sur 2 niveaux, avec des combles et un grenier non isolé, rénovée en 1995,
- des constructions annexes plus récentes, en face du bâtiment principal, constituées d'un abri pour véhicules et d'un atelier d'environ 50 m².

Aujourd'hui, le site n'est plus loué. En effet, les baux conclus par le passé avec certains organismes, tels que la Mutualité Sociale Agricole et en dernier lieu l'Association de Développement Agricole Rural du Vignoble (Antenne de la Chambre d'Agriculture) qui a quitté les lieux en mars 2012 pour occuper un bâtiment tout neuf rue Mohler, ont été résiliés. Toutefois, quelques associations locales, notamment, disposent encore de créneaux horaires pour leurs permanences. Leurs conventions d'occupation arrivent à échéance au plus tard le 31 juillet 2012. Des solutions de relocalisation vers d'autres équipements publics de la Ville ont été trouvées, à la satisfaction des occupants actuels.

Un constat immédiat met en évidence que l'enclavement et la configuration des immeubles, ainsi que leur état général, ne se prêtent plus à une réaffectation du site susceptible de répondre à une utilité publique de la Collectivité. Cela exigerait des travaux lourds de mise aux normes et de restructuration pour une capacité d'accueil au demeurant limitée.

Aussi, dans sa séance du 2 juillet dernier, le Conseil Municipal a voté le principe de cession de ce bien. A ce jour, les propriétaires de l'Hôtel-Restaurant 4/5 étoiles «La Cour d'Alsace», implanté en continuité directe de la «Cour de Rothau», ont manifesté leur souhait de se porter acquéreurs de cette emprise, en vue d'une nouvelle extension de leurs équipements hôteliers.



La Cour d'Alsace s'est considérablement développée depuis son implantation à Obernai (plusieurs extensions, création d'un espace de détente, modification de la façade et du nombre de chambres, aménagement d'une laverie et de locaux sociaux...).



Cette nouvelle destination de la «Cour de Rothau» contribuerait largement à la consolidation de l'économie locale et permettrait à une Maison de renom de se développer afin d'attirer de nouvelles clientèles à Obernai, et de renforcer sa politique d'investissement soutenue, destinée à offrir des produits et des prestations de très haute qualité.

L'établissement, classé 4/5 étoiles, disposerait d'un vaste ensemble immobilier d'un seul tenant, adapté aux besoins multiples de ses activités, tout en améliorant considérablement son accessibilité et sa desserte.

Cette vente constituerait un apport considérable pour soutenir l'essor d'un acteur économique majeur dans l'hôtellerie, contribuant activement à la notoriété de la Ville d'Obernai.

Les négociations avec M. et Mme HAGER sont en cours. Le prix de cession devrait s'établir «autour» d'1 million d'euros.



Requalification de la Capucinière

L'histoire de la Capucinière

Un premier couvent de Capucins a été construit en 1629 et détruit en 1636, durant la Guerre de Trente Ans (1618-1648), qui n'épargna pas Obernai. La ville était en effet disputée par l'Empire Germanique et la France, qui récupéra l'Alsace en 1648 par le Traité de Westphalie. Les bâtiments conventuels et l'église de l'actuelle Capucinière ont été construits entre 1666 et 1669. Préservés à la Révolution, ils ont servi d'école de 1827 à 1883. Ils ont été démolis vers 1960 et seule la chapelle a été conservée en partie et a servi de salle des fêtes.

Caractéristiques du site

La Capucinière est un ensemble de 48 ares. Il comprend des bâtiments scolaires et leurs espaces extérieurs, une chapelle désaffectée, une aire de stationnement d'une dizaine de places et 2 transformateurs électriques.

Les bâtiments scolaires

Les bâtiments scolaires (école maternelle et élémentaire) mis en service en 1976, ont été déclassés de leur destination après avis du Préfet du 26 avril 2006. Etant donné que la réhabilitation de ces bâtiments ne présente pas d'intérêt sur le plan patrimonial, technique ou économique, ils seront démolis. Cette démolition, fera l'objet d'un diagnostic préalable complet.

La protection patrimoniale du site

Le site a un passé public très riche, il a hébergé un couvent, un collège, une salle patronale et une école.

Il est notamment protégé au titre de « site inscrit » et de « monument historique », soumettant les projets s'y rapportant à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France. La chapelle, quant à elle, sera intégralement conservée.

Réflexions autour d'un projet structurant

Par son échelle et sa situation dans la ville, le site bénéficie de potentialités urbaines notables.

- A moins de 3 minutes à pied de la place du Marché et avec une accessibilité directe depuis la rue du Général Gouraud, le site offre une possibilité rare de prolongement du centre-ville, pour l'accueil de fonctions centrales complémentaires (activités, stationnement public...), en adéquation avec le développement à moyen terme d'Obernai.
- Par la position centrale du site dans le faubourg médiéval, la requalification peut constituer un moteur de la mise en valeur des espaces publics du quartier, permettant de repenser le stationnement et les voies de circulation.
- Des possibilités multiples de reconversion ou de mise en valeur de la chapelle, permettront à l'occasion du projet de requalification de renouer avec l'histoire du site.

PERSPECTIVES D'UN PROJET D'AMÉNAGEMENT DE QUALITÉ



(Hypothèse de travail)



(Hypothèse de travail)

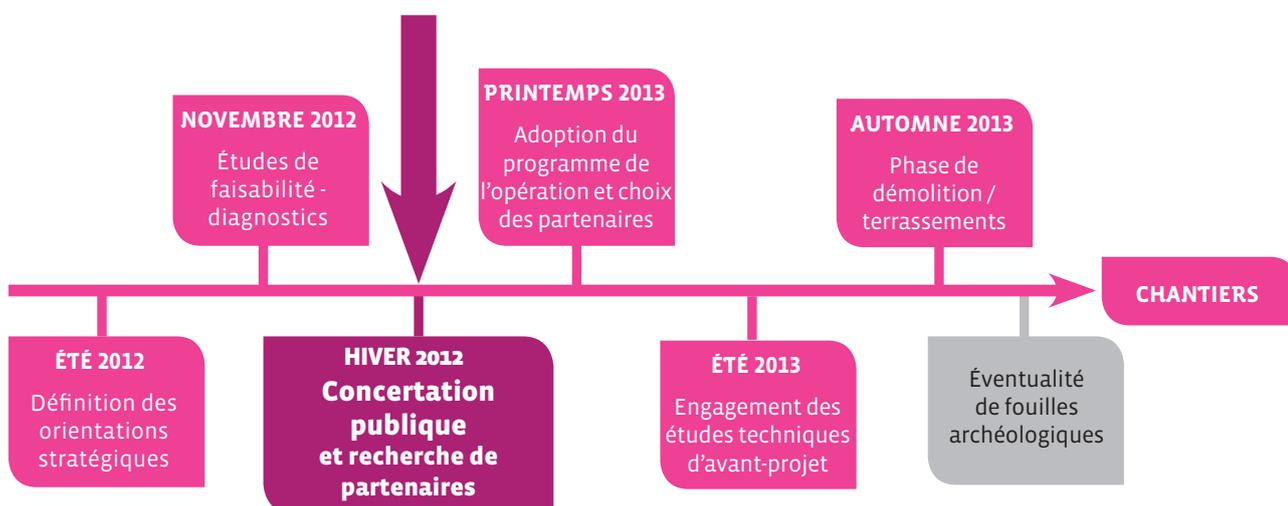
Nous avons commencé depuis plus d'un an à travailler à la requalification du site de l'ancienne école de la Capucinière, qui occupe une surface de près de 48 ares au cœur du Faubourg historique (Vorstadt) de la Ville d'Obernai. Ce quartier, habité de manière très dense, est desservi par les rues de Mars, des Capucins, des Coqs, de l'Angle... des ruelles du Moulin, du Gazon, des Maçons... dans un périmètre bordé au Nord par la route de Boersch, à l'Ouest par la rue de l'Altau, au Sud par la rue du Général Gouraud et à l'Est par le Rempart Monseigneur Caspar. Un certain nombre d'habitations bénéficie d'aires de stationnement ou de garages, d'autres pas.

Dans le cadre du **travail préparatoire avec l'Architecte des Bâtiments de France** et dans une vision de respect de l'histoire du Couvent des Capucins, deux « hypothèses de travail » nous permettront de prendre en compte :

- la sociologie particulière du quartier,
- l'expression du besoin en places de stationnement sous forme d'aires de stationnement ou de garages individuels,
- la perspective d'un projet pérenne pour la chapelle,
- la nécessité de création d'un espace public sous forme de jardin,
- la création d'une vingtaine de logements qui s'intègrent parfaitement dans l'urbanisme de ce quartier.

Ainsi, dès cet automne, la Ville d'Obernai recueillera auprès de tous les habitants du Faubourg, leur expression pour l'acquisition future de « boxes de garage » afin que le projet réponde au mieux aux aspirations des riverains et des habitants du quartier. **Des réunions de travail sont programmées et une réunion de concertation avec les habitants du quartier aura lieu cet hiver.**

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES OPÉRATIONS :



Un nouveau tapis d'enrobé à la Moyenne Corniche



En 2009, une première tranche de travaux a été réalisée à l'entrée de la Moyenne Corniche, sur une longueur d'environ 180 mètres. L'année suivante, toutes les lampes d'éclairage ont été remplacées.

Cette année, de la fin du mois de mai à fin juin, des travaux complémentaires ont été réalisés :

- dépose des caniveaux et des bordures existantes,
- remplacement par un caniveau composé de trois fils de pavés granits,
- élargissement des trottoirs,
- fraisage des enrobés de la chaussée,
- mise en œuvre d'un nouveau tapis d'enrobé,
- mise à niveau et raccordement aux propriétés privées.

Le montant de l'intégralité de ces travaux s'élève à 97 500 € H.T.

Sécurisation d'un carrefour par un giratoire très fonctionnel



Afin d'optimiser la circulation et de sécuriser au maximum le croisement entre la route de Boersch, la rue de la Victoire et la rue du Chanoine Gyss, la Ville d'Obernai a procédé à la création d'un giratoire par un marquage au sol. Ce giratoire, de 19,50 mètres de diamètre, facilite à présent la circulation des véhicules et notamment des poids lourds et des bus. Ce sont les agents du Pôle Logistique et Technique de la Ville qui se sont chargés de la mise en œuvre des panneaux de signalisation. Dans le cadre de cet aménagement, deux nouveaux passages piétons ont été implantés route de Boersch et rue de la Victoire. Le coût de cet aménagement de la circulation et la mise en place des panneaux s'élèvent à 6 000 € H.T, ce qui en fait un giratoire très peu onéreux.

Travaux de reconstruction de la passerelle sur le Canal de l'Ehn (Muehlbach)

Suite à la détérioration de la passerelle sur le Canal de l'Ehn, route de Boersch, par le passage d'un poids lourd, des travaux de reconstruction ont été menés par une entreprise locale.

Les travaux ont consisté en :

- la dépose et la démolition du tablier (partie de la passerelle comprenant le revêtement de la chaussée et l'ensemble des structures porteuses),
- le coulage d'un nouveau tablier en béton armé,
- la dépose et la reconstruction des appuis aux extrémités de l'ouvrage («culées»), rehaussés de 30 cm par un chaînage en béton armé,
- la création de fondations en béton,
- le raccordement aux chemins existants,
- la mise en place de panneaux interdisant le passage des véhicules de plus de 10 tonnes,
- l'égalisation des berges en amont et en aval de la passerelle.

La Ville a ainsi investi 12 500 € H.T. pour la réalisation de l'ensemble de ces travaux.



Réfection du terrain de football (N°3)

Le terrain de football n°3, très utilisé par le grand public, notamment par le Club de Football local et par les élèves des établissements scolaires d'Obernai, a fait l'objet d'une réhabilitation pendant trois semaines environ, jusqu'à la fin du printemps 2012.

L'opération s'est déroulée en plusieurs étapes. Tout d'abord, des travaux préparatoires de bêchage et de décompactage de la surface, ainsi que le reprofilage et le nivellement du terrain, ont été réalisés.

Ensuite, le sol a été fertilisé grâce à l'ajout de sable (30%) d'une part, et par l'addition d'une substance chimique et organique, d'autre part.

Enfin, le terrain a été engazonné et des lignes ont été tracées, pour des jeux de 7 et 11 joueurs.



Une entreprise réalisera la tonte et l'entretien du terrain pendant deux mois. Au-delà de cette période, le Pôle Logistique et Technique prendra le relais. Un arrosage automatique préprogrammé a également été installé. Dans cet intervalle, l'accès au terrain de foot est interdit pour ne pas endommager le jeune gazon, jusqu'à fin novembre environ. Le coût total des travaux s'élève à 62 000 € H.T.

Travaux d'aménagement au Mémorial A.D.E.I.F.

Des travaux d'aménagements ont été réalisés au niveau de l'aire du Mémorial A.D.E.I.F., au sommet du Mont National. L'édifice a été érigé en 1956 en souvenir des hommes originaires du Canton d'Obernai et incorporés de force dans les troupes allemandes, durant la Seconde Guerre Mondiale. Ils font partie des 100 000 Alsaciens que l'on surnomme les « Malgré-Nous ».

Pour le confort des Obernois et des visiteurs se rendant au Mémorial, un parking de huit places dont une pour personnes à mobilité réduite, a été créé dans le cadre de ces travaux d'aménagement. La voie de circulation a été déviée, optimisant ainsi la sécurisation du site. Du pavage a également été mis en œuvre afin de préserver le cachet du lieu.

Ces travaux se sont déroulés tout au long du mois de juin et sont à présent achevés. Les plantations seront mises en place au début de l'automne 2012.



Pose de l'enrobé

Pour l'éclairage de cette aire, dix bornes en fonte d'acier et des lampes à iodure métallique ont été implantées. Le talus Nord (côté vignes) sera, quant à lui, aménagé en espaces verts.

Le montant total des travaux s'élève à 70 183 € H.T.



Obernai, ville fortifiée

Quelques mots d'histoire

Au Moyen-Âge, Obernai était défendue par trois systèmes de fortifications. Une double enceinte entourait la vieille Ville, et le Faubourg, comme le Selhof, avaient leur mur.

La cité ne fut probablement fortifiée qu'entre 1262 et 1282 par une enceinte. La seconde, doublant la première, érigée autour de la vieille ville, fut peut-être construite au début du XIV^{ème} siècle.

Ces fortifications sont encore présentes aujourd'hui. L'enceinte intérieure de 1 400 mètres de long, était probablement munie de 23 tours et de 4 portes. L'enceinte extérieure longue de 1 532 mètres, comptait, quant à elle, 12 tours et 4 portes, alignées sur celles de l'enceinte intérieure. Pont-levis, herse et corps de garde complétaient alors la défense. C'était le Bourgmestre régent qui en détenait les clés.

On entoura également d'une enceinte le Faubourg, et d'une nouvelle muraille l'ensemble Selhof - église paroissiale - cimetière, très probablement au courant du XV^{ème} siècle.

Plus tard, en 1597, les tours et les portes du Rempart extérieur furent équipées de 20 bouches à feu et de 17 plus petites. Trois pièces d'artillerie légère complètent l'équipement, une quatrième se trouvant à la Burg.

Ces ouvrages n'ont assuré que la défense contre des bandes de pillards ou lors des guerres féodales ; ils ne



Magnifique vue des Remparts depuis la Salle des Fêtes

purent empêcher la prise de la ville par des armées mieux équipées, comme celle des Suédois en 1632. Après ce siège, les murs, portes et tours étaient très endommagés et furent refaits dès 1650.

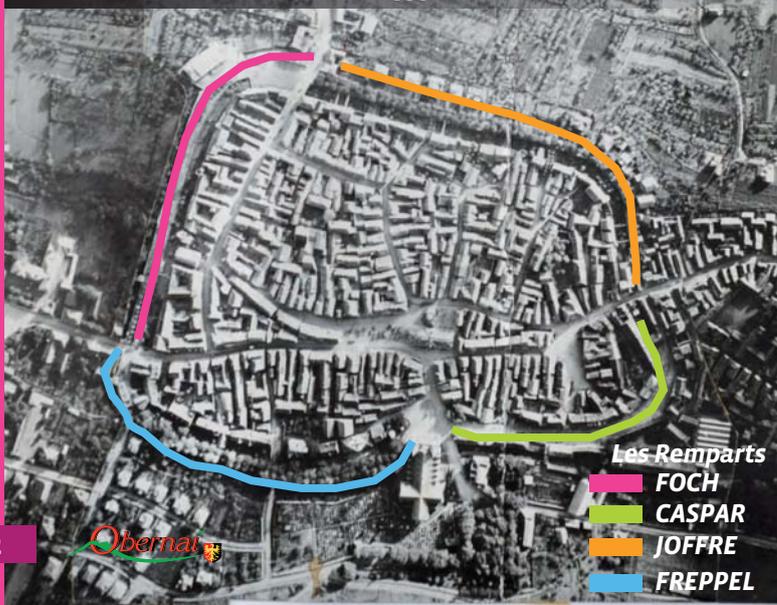
Au Nord et au Nord-Est, l'Ehn fut divisée pour longer le Rempart extérieur. Les fossés étaient alors inondables et pouvaient servir à la pisciculture. L'eau provenait de l'Ehn et du Muehlbach. Ainsi, par exemple, en 1493, le fossé le plus proche de la cour des Morimont fut loué pour y élever des poissons.

Les Remparts, un héritage patrimonial mis en valeur par la Ville

Les Remparts, qui contribuent largement à la renommée d'Obernai, sont un lieu de promenade particulièrement agréable, très apprécié des Obernois et des visiteurs.

Depuis de nombreuses années, ils font régulièrement l'objet de travaux. **Depuis 1996, plus de 200 000 € H.T ont été investis pour leur réhabilitation (hors pavage).**

Obernai vue du ciel - 10 octobre 1939



Les Remparts

- FOCH
- CASPAR
- JOFFRE
- FREPPEL

« Depuis 1996, plus de 200 000 € H.T ont été investis pour leur réhabilitation, pour le plus grand plaisir des Obernois et des visiteurs. »



Les murs latéraux du Rempart Foch, au niveau de la Tour Swal, ont été restaurés en 2001. Dans le cas du Rempart Joffre, le mur a été reconstruit successivement en 2002 et 2003. Une étude a également été engagée en 2008 pour la restauration du mur de soutènement, débouchant sur des travaux de consolidation de certaines parties de celui-ci en 2010 puis en 2011. Outre ces travaux, un programme de pavage a été réalisé entre 1992 et 1999, par tranches successives, avec renouvellement et renforcement du réseau d'éclairage public.

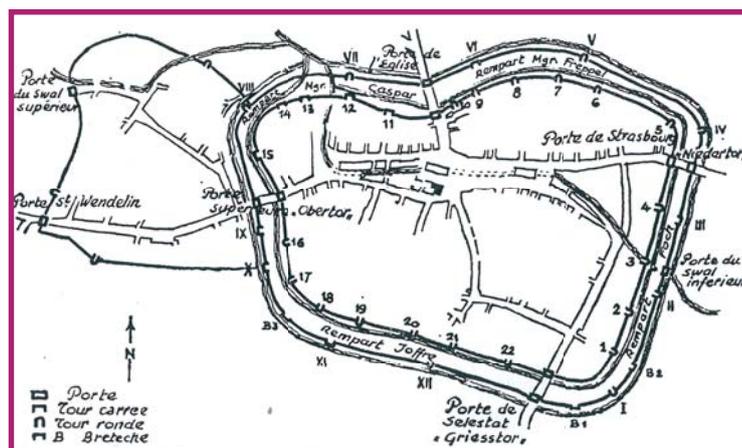
Renforcement du Rempart Joffre

Récemment, un diagnostic d'un tronçon du Rempart Joffre, au Sud de la ville, a été établi. Il révèle la nécessité de faire des travaux complémentaires sur une nouvelle partie du mur de soutènement. En effet, le pan de mur présente une désorganisation de son appareillage, une fissuration verticale sur une hauteur de 2,50 mètres, ainsi qu'un affaissement et un renflement des pavés, se traduisant en apparence par un «effet de ventre». Les travaux auraient pour but de consolider les parties fragilisées du mur.

Certaines tours ont été harmonieusement intégrées dans la construction de maisons d'habitation, comme c'est le cas de tours de l'enceinte intérieure au Rempart Joffre. Si plusieurs tours ne sont plus que des vestiges, le Rempart Foch offre encore une belle suite de tours de l'enceinte intérieure, de formes et de dimensions variées.

Les tours faisant partie intégrante des différentes composantes des Remparts, qui ont été classés au titre des Monuments Historiques par arrêté ministériel du 6 décembre 1898, **les obligations de conservation s'y rapportant sont pleinement opposables à leurs propriétaires.**

Tours des diverses enceintes mentionnées en 1782 par Henri SAUTER



La station d'épuration (STEP) de Meistratzheim

La construction de la STEP (Station d'Épuration de Meistratzheim) touche à sa fin. Elle a comme spécificité de produire du biogaz par le processus de méthanisation du jus de choucroute.

Caractéristiques de la STEP de Meistratzheim

La station d'épuration située à Meistratzheim a été mise en fonctionnement fin octobre 2011. Elle sera inaugurée officiellement au mois d'octobre 2012, suite à une année de mise en route et de montée de charge.

Le SIVOM du Bassin de l'Ehn est le maître d'ouvrage de cette STEP, qui reçoit les eaux usées des 11 communes voisines :

- Bernardswiller
- Saint-Nabor
- Boersch
- Obernai
- Ottrott
- Niedernai
- Blaesheim
- Griesheim
- Innenheim
- Krautergersheim
- et Meistratzheim.

23 millions d'euros ont été investis dans la construction de cet équipement, qui bénéficie également d'une aide FEDER (Fonds Européen de Développement Régional) de 500 000 euros pour la création de la filière de traitement des jus de choucroute et la valorisation du biogaz par cogénération (s'élevant à 3,95 millions d'euros).

Spécificités locales

Le **volume d'eaux usées traité** par la STEP varie entre 18 461 m³/jour par temps sec et 38 400 m³/jour par temps de pluie.

La station d'épuration a été conçue pour subir des variations de charge exceptionnelles : **de 60 000 à 204 550 équivalent habitants**, en fonction de l'arrivée des jus de choucroute, qui représentent une part très importante des effluents traités par la station durant la période de la récolte des choux. Cette filière spécifique permet aux producteurs

de la région, tous situés dans un rayon de 5 km, de ne plus se rendre à la station d'épuration de Strasbourg, située 35 km plus loin.

Les jus de choucroute étant caractérisés par leur haut pouvoir fermentescible, la technique d'épuration retenue est la **méthanisation**. **Cette filière de traitement est une référence d'un point de vue de la valorisation énergétique.**

La valorisation du biogaz

La méthanisation des jus de choucroute, comme la digestion des boues de la station, produit du biogaz. Celui-ci permet de chauffer la station d'épuration et de produire de l'électricité grâce à un procédé de cogénération.

L'ensemble des installations de la station permet de produire **5464 MWh par an** (Méga Watt Heure) de **biogaz primaire**, soit **l'équivalent de la consommation énergétique annuelle de 1 500 ménages français**. Une partie de cette production est utilisée pour produire de l'électricité par cogénération à raison de 1 115 MWh par an. Le reste est utilisé pour les besoins du site.

Grâce aux installations ultra-modernes de la station de Meistratzheim, jus de choucroute et boues d'épuration sont de vraies sources d'énergies vertes et renouvelables !

Les premiers résultats obtenus sont jugés très satisfaisants : la production de biogaz est encourageante et la revente d'électricité est opérationnelle depuis le mois de mars 2012.

Quelques définitions

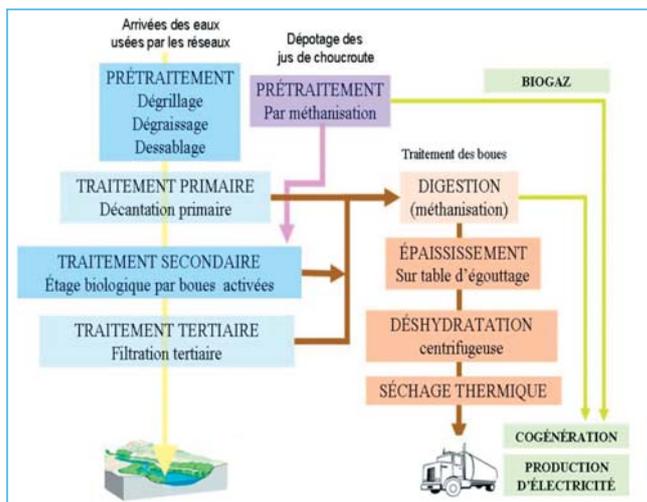
Méthanisation :
Procédé biologique permettant de valoriser des matières organiques en produisant du biogaz, source d'énergie renouvelable.

Cogénération :
Production simultanée d'électricité et de chaleur.

Deux journées portes ouvertes seront organisées les 13 et 14 octobre 2012 pour le public.



La nouvelle STEP de Meistratzheim



Comment fonctionne une station d'épuration ?

Une station d'épuration (STEP) rassemble une succession de dispositifs empruntés par les eaux usées. Chaque dispositif est conçu pour extraire, au fur et à mesure, les différents polluants contenus dans les eaux.

Les dispositifs de prétraitement ont pour but d'éliminer les éléments solides les plus grossiers, susceptibles de gêner les traitements ultérieurs ou d'endommager les équipements : les déchets volumineux (dégrilleur), les sables (dessableur) et corps gras (dégraisseur).

Le traitement primaire permet d'extraire les matières organiques décantables.

Le traitement biologique est indispensable pour extraire des eaux usées les polluants dissous. Il utilise l'action de bactéries capables d'absorber ces matières et qui se servent de l'oxygène pour se développer.

La séparation de l'eau traitée et de la masse des bactéries (que l'on appelle « boues ») se fait dans le clarificateur.

Le traitement des boues suit également plusieurs étapes : la digestion transforme la matière organique en biogaz. L'épaississement, la déshydratation et le séchage ont pour but de concentrer les boues et d'éliminer l'eau, pour réduire leur volume.

Vél'O

Le réflexe santé



Une nouvelle façon de se déplacer à Obernai

Vous avez sans doute remarqué les deux carrousels qui ont pris place à Obernai à côté de l'Office de Tourisme, Place du Beffroi et devant la Gare. Dôme auto-portant, dont l'éclairage est assuré par énergie photovoltaïque, chaque carrousel est pourvu de 10 vélos : 5 classiques et 5 à assistance électrique. En effet, la Ville d'Obernai a lancé, depuis le 1^{er} juin dernier, son tout nouveau service de location de vélos. Ce sont donc au total 20 vélos qui sont mis à la disposition des Obernois et des visiteurs. Pour louer un Vél'O, c'est très simple. Il vous suffit de vous rendre à l'Office de Tourisme ou au Relais Pass'O et de remplir en quelques instants le formulaire de location. Les tarifs sont très abordables et les abonnés au réseau Pass'O peuvent bénéficier de tarifs réduits. **Le Vél'O : un transport économique, écologique et un bon moyen pour rester en forme !**



Rejoignez le Vél'O sur Facebook :
www.facebook.com/velo.obernai
www.velo.obernai.fr

ou contactez le Relais Pass'O au 0 800 500 552



0 800 500 552

gratuit depuis un fixe

www.facebook.com/velo.obernai



«Summer Time*» avec Pass'O

Pendant l'été, l'offre de services Pass'O accompagne vos loisirs et vos envies !

- Du lundi 7h au samedi 21h, la ligne régulière dessert l'O Espace Aquatique toutes les 30 minutes. Profitez d'un véritable moment zen depuis la montée dans le bus climatisé jusqu'aux spa et bassins de L'O.

- Une promenade dans le Parc de Hell pour vous rafraîchir ? Un simple appel à l'agence Pass'O pour réserver votre Transport à la Demande et vous y serez.

- A vous les balades en famille du dimanche sur les nombreux chemins communaux et les pistes cyclables grâce à la location de vélos (à partir de 1,50 € la journée).

Pass'O, votre solution rafraîchissante de l'été !

www.passo.fr Tél. : 0 800 500 552

* «L'été»

Appel aux bénévoles

BiObernai'12

Le Salon de l'Agriculture Bio Alsacienne

14, 15 et 16 septembre 2012

BiObernai est un lieu de rencontre, de partage et d'apprentissage pour tous les acteurs du salon et notamment pour les bénévoles. Une quinzaine d'équipes se répartissent les différentes missions avec un objectif commun, le bon déroulement de cet événement. Les bénévoles de l'Association sABa contribuent largement à l'état d'esprit amical et chaleureux de BiObernai, reconnu par tous.

Cette association a été créée en 2009 pour encadrer les bénévoles. En 2011, une centaine de personnes ont œuvré pour l'organisation du salon.

Alors cette année, pourquoi pas vous ? Rejoignez un projet environnemental et éthique au cœur de votre ville ! Pour devenir bénévole au sein de l'Association sABa, et vivre une expérience enrichissante et

inoubliable, vous pouvez proposer votre candidature en écrivant à :

saba.biobernai@gmail.com ou au 06 27 95 13 92.

<http://saba-biobernai.over-blog.com>



Les Estivales de L'O



Cet été, L'O vous propose un planning d'animations riche en émotions et en sensations.

Les animations et activités

Tous les jours de l'été, retrouvez différentes activités : EnergyStep, EnergyGym, EnergyBike... Pour ces activités, pas d'inscription, tout le monde peut participer !

Chaque mercredi de 14h à 18h, une nouvelle animation vous est proposée en extérieur, dans un cadre verdoyant : beach-soccer, tournoi de beach-volley, concours de pétanque, animations aquatiques... il y en aura pour tout le monde !

O'Snack, l'esprit détente et convivialité

Après s'être bien dépensé rien de mieux qu'une petite collation au snack de l'Espace Aquatique. O'snack est ouvert tous les jours et vous propose un choix varié de glaces, hot dogs, frites, sandwiches, boissons, et la grande nouveauté cette année, des churros « maison ».

Les nocturnes

Durant l'été, L'O organise deux nocturnes. La première le samedi 28 juillet et la seconde le samedi 25 août. Jusqu'à 22h, venez nager en musique et participer aux activités aquatiques.

Les espaces extérieurs

Pour vous amuser tout l'été, vous pourrez profiter des espaces extérieurs, avec notamment le bassin à vagues et le pentagliss de 6 pistes. Les plus petits découvriront les joies de l'eau en s'amusant sur les installations ludiques extérieures. Enfin, profitez du solarium végétal tout l'été. À vous farniente, bronzage, pique-nique, lecture...

Le Spa

Venez apprécier l'espace bien-être, avec son patio privatif, son bassin extérieur et des soins de qualité.

Envie de vous amuser, de vous détendre, de vous dépenser ou de sortir en famille ? N'attendez plus, en juillet et en août, profitez des Estivales de L'O et des trois univers : sports, loisirs et bien-être.

L'O Espace Aquatique

Tél. 03 88 50 32 78

Site internet : www.lo-obernai.fr

Facebook : [/LO.Espace.Aquatique.Obernai](https://www.facebook.com/LO.Espace.Aquatique.Obernai)



Collecte des déchets : un nouveau règlement

La Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile organise toutes les semaines 10 tournées de ramassage de déchets en porte à porte.

En 2011, 5 569 tonnes de déchets ont été ramassées.

A compter du 1^{er} juillet 2012, la CCPO se dote d'un règlement, visant à clarifier les modalités de collecte en porte à porte et les responsabilités de chacun. Le règlement rappelle notamment que :

- Les poubelles sont la propriété de la CCPO et à ce titre elles ne doivent être utilisées que pour la collecte des ordures ménagères, de même que les sacs

de tri pour les déchets ménagers recyclables.

- Seuls les emballages recyclables, dont le tri est obligatoire, doivent être déposés dans les sacs de tri ou dans les conteneurs à verre.
- Si un sac de tri contient trop de déchets non recyclables, il ne sera pas collecté.
- Les heures de sortie des poubelles et des sacs de tri sont réglementées. Les contenants sont à sortir la veille du jour de collecte après 18 h. Les poubelles ou les sacs abandonnés sur la voie publique seront considérés comme un dépôt sauvage.
- Dans le cas où les conditions de circulation seraient difficiles (neige, verglas...), le ramassage peut être reporté.

Le respect de ces modalités doit permettre l'amélioration de la salubrité publique et une meilleure sécurité des usagers et des agents responsables de la collecte sur la voie publique. En cas de non respect des dispositions du règlement, l'utilisateur s'expose à une contravention.

Règlement consultable sur www.cc-paysdesainteodile.fr



Attention aux fortes chaleurs

Face aux vagues de très fortes chaleurs durant la période estivale, il est nécessaire de connaître les principaux conseils à suivre :

- buvez fréquemment et abondamment,
- évitez de sortir aux heures les plus chaudes et de pratiquer une activité physique,
- maintenez votre logement frais,
- rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour,
- passez si possible 2 à 3 heures par jour dans un endroit frais,

- aidez les personnes les plus fragiles et demandez de l'aide.

Enfin, si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à vous inscrire auprès du Centre Communal d'Action Sociale. De même, tout concitoyen ayant connaissance de personnes en situation d'isolement est prié d'en informer la Mairie.

C.C.A.S. d'Obernai - Tél. 03 88 49 95 96
«Canicule Info Service» -
Tél. 0 800 06 66 66 (Appel Gratuit)



Le coin des souvenirs...

1957-58 : croisement devant le Selhof



1957-58 : ancien Couvent des Capucins (vue arrière)



La Médiathèque municipale sur la toile..

Le site internet de la Médiathèque municipale est en ligne, depuis la fin du mois de juin, à l'adresse :

www.mediathèque-obernai.fr



Ce nouveau portail Internet a été conçu à la fois comme un outil pratique pour les usagers de la Médiathèque et

également comme un outil de communication destiné à tous les curieux de la littérature et de la culture en général, à travers un important fonds documentaire (CD, DVD, etc).

Cette interface simple d'utilisation et disponible 24/24h, permet aux abonnés de gérer en ligne leur compte, de voir les dates d'échéance de leurs prêts, d'effectuer leurs réservations ou de prolonger leurs documents, en toute indépendance. Et pour les autres, c'est le moyen parfait de découvrir la structure depuis chez eux et de préparer leur première visite, Cour Athic !

Ce site internet est une vitrine de la Médiathèque. Il comprend des rubriques présentant son fonctionnement et son

organisation. De plus, un catalogue regroupe les documents disponibles à la Médiathèque, dans une version dynamique et illustrée.

Enfin, sur la page d'accueil réactualisée fréquemment, découvrez les dernières actualités de la Médiathèque, les animations proposées tout au long de l'année, ainsi que les coups de cœur. Une façon pour les bibliothécaires de communiquer leur plaisir de la lecture, en sélectionnant la fine fleur des dernières parutions.

Pour les novices, un «Guide de l'utilisateur» est mis à disposition, n'hésitez pas à le demander.

Médiathèque Municipale
Tél. : 03.88.95.18.20

www.mediathèque-obernai.fr



Ethylotests : équipez-vous.



Selon le décret du 28 février 2012, paru au Journal Officiel de la République Française du 1^{er} mars 2012, «tout conducteur d'un véhicule terrestre à moteur, à l'exclusion d'un cyclomoteur, doit justifier de la possession d'un éthylotest, non usagé, disponible immédiatement».

L'éthylotest doit respecter les conditions de validité, notamment la date de péremption. Il est revêtu d'une

marque de certification ou d'un marquage du fabricant déclarant sa conformité (normes de référence publiées au Journal Officiel). Les propriétaires de véhicules équipés d'un dispositif de démarrage par éthylotest sont dispensés de l'acquisition d'un éthylotest supplémentaire.

Le texte est entré en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2012. Le défaut de possession d'un éthylotest sera sanctionné par une amende de 17 € (une tolérance est toutefois appliquée jusqu'au 1^{er} novembre due à la pénurie d'éthylotests).

Naissances

Avril 2012 : Yann ORGAWITZ, Ahme EL RAOUSTI, Luana GAZZOLI SACIRI

Mai 2012 : Manon WEBER, Amélia HABSIGER DARDINI, Tom LANTOINE, Hugo SAINGERY, Noémie METZ KREMER, Bilal BOUTALEB, Ray Diegue YAKPABOTE, Timohé MOUTON



Festival International d'Orgue

à l'église Saints Pierre et Paul



JUILLET

Mardi 3

Trompes de chasse de Mollkirch et orgues avec B. BERGERET (orgue de chœur) et D. PANDOLFO à l'Orgue Merklin.

Mardi 10

Soprano et orgue avec G. RAGNI et S. VAGNINI (Italie).

Mardi 17

Récital violon et orgue : M. CALVAYRAC au violon et D. PANDOLFO à l'orgue.

Mardi 24

Piano et orgue avec J. KACZMARCZYK, A. ADAMIEC aux pianos, D. PANDOLFO à l'orgue.

Mardi 31

Récital de 2 trompettes et orgue avec V. GILLIG et F. WIGISHOFF et D. PANDOLFO.

AOÛT

Mardi 7

Récital d'orgue, V. FRANTISEK (République Tchèque).

Mardi 14

Récital d'orgue avec G. DI ROSA (Rome).

Mardi 21

Récital soprano et orgue avec M. DOEHRING soprano (Lübeck) et A. KALEJS organiste titulaire du grand orgue de la Cathédrale de Riga (Lettonie).

Mardi 28

Récital hautbois et orgue avec L. BAUMANN (hautbois, Strasbourg), M. BAUMANN (cotitulaire du grand orgue de la Cathédrale de Strasbourg).



Trompes de chasse de Mollkirch



Giorgia RAGNI et Stefano VAGNINI



Daniel PANDOLFO et Malgorzata CALVAYRAC



Jarek KACZMARCZYK et Aleksandra ADAMIEC



Fabrice WIGISHOFF et Vincent GILLIG



Vanicek Frantisek



Giampaolo DI ROSA



Martina DOEHRING et Aivars KALEJS



Marc et Louis BAUMANN

Contact: Béatrice Bergeret au 06 68 64 73 69

3^{ème} Festival de Musique de Chambre

L'association "Musique à Obernai", créée en 2009 à l'initiative de Geneviève Laurenceau, organise son troisième Festival de Musique de Chambre d'Obernai, du 25 juillet au 1^{er} août 2012 avec 8 concerts à 20h et des répétitions ouvertes au public.

Du 25 juillet au 1^{er} août 2012

3^{ème} Festival de Musique de Chambre d'Obernai

Billets en vente à l'Office de Tourisme d'Obernai 03 88 95 64 13
www.festivalmusiqueobernai.com

Tzigane
Mercredi 25 juillet

Salle des Fêtes
Avec O. TRIENDL,
G. LAURENCEAU,
V. HERTENSTEIN
et G. ROSEFIELD,
Oeuvres de Haydn,
Hersant, Ravel, Brahms

A Yiddische Mame
Jeudi 26 juillet

Théâtre de Verdure
Avec R. SCHMOUCLER,
C. BRIÈRE, D. GAILLARD,
C. GIRON, P. BERROD,
L. MORAR, Y. DUBOST
et Y. OLLIVO

Un soir à l'opéra
Vendredi 27 juillet

Salle des Fêtes
Avec K. DESHAYES,
M. LEGER,
V. PENOT et J. FARJOT,
Oeuvres de Mendelssohn,
Schubert, Spohr,
Schumann, Mozart

Le baroque par tous les temps
Samedi 28 juillet

Salle des Fêtes
Avec G. LAURENCEAU,
V. JULIEN-LAFERRIÈRE,
J. VITAUD et O. TRIENDL,
Oeuvres de Stravinsky,
Hersant, Haendel-
Halvorsen, Ravel, Greif

Une Prière
Dimanche 29 juillet

Synagogue
Avec G. LAURENCEAU,
G. ROSEFIELD,
J. VITAUD, et NN
Oeuvres de Hersant,
Ravel, Bloch, Williams,
Auerbach, Bruch,

Ebène
Lundi 30 juillet

Salle des Fêtes
Avec P. COLOMBET,
G. LE MAGADUBET,
M. HERZOG et R. MERLIN
Oeuvres de Schubert,
Tchaïkovsky,
Shorter, Ahbez,
Roubanis, Mehdau, Davis,
Lennon/Mc Cartney

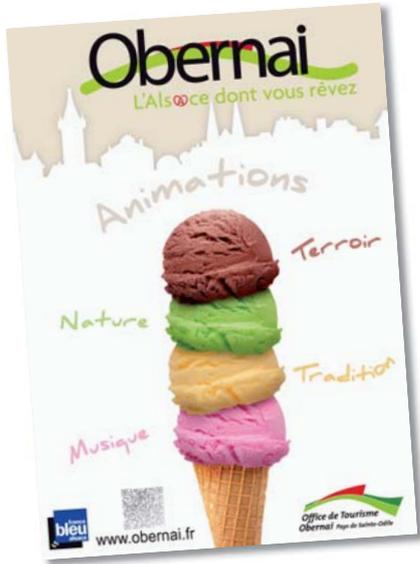
Concert des bienfaiteurs
Mardi 31 juillet

Synagogue
Centre de Congrès
et Séminaire du Crédit Mutuel
Avec K. BEFFA,
piano et improvisations,
F. RUIZ, claquettes

Vent d'Est
Mercredi 1^{er} août

Salle des Fêtes
Avec G. LAURENCEAU, C. YING,
V. HERTENSTEIN,
M. VIOQUE-JUDE,
G. ROSEFIELD, F. RUIZ
et V. JULIEN-LAFERRIÈRE,
Oeuvres de Dvorak,
Hersant, Bartok





Juillet

Lundis 2, 16 et 30 de 17h à 17h45

Présentation de l'Orgue Merklin. Rendez-vous devant l'OT, place du Beffroi. 2€/Adulte ; Gratuit -18 ans. Inscription OT.

Tous les lundis à 10h, à partir du 9 juillet

Visite découverte des houblonnières. Prévoir de bonnes chaussures. 3€/Adulte ; Gratuit -18 ans - Inscription OT.

Mardis 10 et 24 juillet de 17h à 19h

Visite découverte d'un rucher. Gratuit - Inscription OT.

Jeudi 12 juillet à 20h30

Concert des Petits Chanteurs du Val de Chézine, en l'église Saints Pierre et Paul.



Mardis 17 et 31 juillet de 16h30 à 18h30

Visite découverte du verger VEREXAL. Gratuit - Inscription OT.

Tous les mercredis à 9h30 à partir du 11 juillet

Visite-découverte du sentier viticole commentée par un vigneron d'Obernai. Rendez-vous devant le Mémorial ADEIF. Gratuit.

Tous les mercredis dès de 17h30 à partir du 18 juillet

Soirée «Folklore et Tartines Obernoises», sur la place du Marché. Accès libre.

Un été plein de saveurs...

Mercredis 18 et 25 juillet départs entre 14h et 15h

Rallye découverte. En famille ou entre amis, découvrez Obernai de façon ludique et active ! Départs à l'OT, place du Beffroi. Gratuit.

A partir du 13 juillet les vendredis à 10h et les dimanches 1^{er}, 15 et 29 juillet à 15h30

Visite guidée de la vieille ville. Rendez-vous devant l'OT, place du Beffroi. 3€/Adulte ; Gratuit -18 ans - Inscription OT.

Dimanche 22 juillet à 10h30

Balade «fleurir Obernai» - Gratuit - Inscription OT.

Août

Lundis 13 et 27 août de 17h à 17h45

Présentation de l'orgue Merklin. Rendez-vous devant l'OT, place du Beffroi. 2€/Adulte ; Gratuit -18 ans. Inscription OT.

Mardis 7 et 21 août : 17h-19h

Visite découverte d'un rucher. Gratuit - Inscription OT.

Mercredis 1^{er} et 8 août, départs entre 14h et 15h

Rallye découverte. En famille ou entre amis, découvrez Obernai de façon ludique et active ! Départs à l'OT, place du Beffroi. Gratuit.

Mardis 14 et 28 août de 16h30 à 18h30

Visite découverte du verger Verexal. Gratuit - Inscription OT.

Dimanche 12 août à 15h30

Visite guidée de la vieille ville. Rendez-vous devant l'OT, place du Beffroi. Tarif : 3€/Adulte ; Gratuit -18 ans - Inscription OT.

Dimanche 5 août à 10h30 Mardi 28 août à 14h30

Balade «fleurir Obernai» - Gratuit - Inscription OT.

Samedi 4 août de 5h à 10h

Randonnée «lever du jour au Mont Sainte Odile». 18€/adulte ; 10€/6-14 ans, petit-déjeuner compris - Inscription OT.

Dimanche 5 août

Marché aux puces aux étangs, route de Boersch. Renseignements et réservations au 03 88 95 37 56.

Du vendredi 10 au mercredi 15 août

41^{ème} Foire aux Vins organisée par la Corporation des Vignerons, salle des Saints Patrons, à l'Hôtel de Ville.

Samedi 11 août dès 18h

Bal des Vignerons organisé par la Corporation des Vignerons, place du Marché.

Jeudi 23 août de 8h à 18h

Marché annuel au cœur de Ville. Plus d'infos au 03 88 49 95 95.

Dimanche 26 août

Promenade gastronomique du Schenkenberg, organisée par la Corporation des Vignerons. Renseignements et réservations à l'OT.

Retrouvez tout le programme de l'été sur www.obernai.fr et dans le calendrier des animations de l'Office de Tourisme.



Nouveauté 2012

Les enfants de 8 à 11 ans pourront participer au Rallye découverte «l'Arche d'Obernoé» cet été.

Obernoé est un petit garçon qui aime beaucoup la Terre, il s'inquiète pour l'avenir de sa planète et craint qu'un déluge ne menace la vie de ses amis les animaux...

Aide-le à sauver ses amis en parcourant les 19 étapes du rallye à travers la ville ! Un carnet de jeu est en vente à l'Office de Tourisme.

A NE PAS RATER !



Renseignements et Inscriptions à l'Office de Tourisme au 03 88 95 64 13
Ouvert en juillet et août : tous les jours de 9h à 19h, fermeture à 18h les dimanches et jours fériés

Depuis 25 ans, les municipalités successives ont tissé des partenariats avec des personnes privées pour la mise à disposition de plusieurs tours des Remparts historiques de la ville. Grâce à cette coopération, une majeure partie des Remparts d'Obernai est restaurée et bien entretenue... Nous apprécions tous notre patrimoine.



C'est dans cet esprit, que le groupe majoritaire a voté une délibération de principe pour vendre le bâtiment et l'emprise de la Cour de Rothau à M. & Mme HAGER, propriétaires de l'Hôtel 4/5 étoiles La Cour d'Alsace, qui emploie aujourd'hui 35 personnes et qui constitue l'un des établissements les plus prisés du Piémont des Vosges, avec l'Hôtel 4/5 étoiles du Parc. Réhabiliter ce bâtiment par la Ville d'Obernai nécessiterait un investissement financier considérable... sans une fonctionnalité optimale.

Le produit de la vente de ce bien (de l'ordre d'1 million d'euros) sera entièrement affecté au projet de requalification de la Capucinière, avec la réalisation d'au moins 100 places de stationnement (en aérien et en sous-sol). A travers ces deux opérations, nous conjuguerons ainsi des synergies en matière de développement économique, touristique, de respect du patrimoine de la Ville d'Obernai et de surcroît, une très bonne gestion financière.

Pour disposer de plus d'informations,
rejoignez-nous sur www.pourobernai.fr ou www.bernardfischer.fr.

Bernard Fischer, Catherine Edel-Laurent, Paul Roth, Isabelle Obrecht, Anne Lunati, Jacques Salsac, Anita Voltz, André Schalck, Valérie Geiger, Martial Feurer, Marie-Claude Schmitt, Christian Weiler, Claudette Graff, Marc Ringelstein, Monique Fischer, Pierre Suhr, Anabella Fausser, Benoît Eck, Christiane Scheer, Philippe Schneider, Elisabeth Dehon, Sophie Burger, Marie Songy, Kadir Güzlé, Dominique Bergeret, Hanifé Kivrak.

Conformément à l'article L. 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales : "Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale"



Privatisation du patrimoine communal : ça continue !

Après la cession de la tour des remparts (cf. journal municipal avril 2012), le maire a décidé qu'il était temps de vendre l'immeuble de la cour de Rothau.



Ce bâtiment du 18e siècle, de belle allure, a été acquis par la Ville en 1955, avec une cour d'une surface relativement importante et a fait l'objet d'une rénovation en 1995. Par suite, une grande part de cette cour a été vendue à l'hôtel de luxe voisin, établissement à qui la Ville avait déjà permis d'acquérir une magnifique tour du rempart Joffre.

Et aujourd'hui, nous serions acculés à vendre cet ensemble, idéalement situé au cœur de ville parce que nous n'en aurions plus l'usage ? Nous n'aurions plus besoin de cette vingtaine de places de stationnement ? Surtout, nous n'aurions pas besoin d'un immeuble qui pourrait, sans investissement majeur, être transformé par exemple en lieu permanent d'exposition. Situé à deux pas de l'Espace Athic, il pourrait aisément en devenir une annexe majeure. Ou alors, puisque de nombreux services sont à l'étroit dans leurs bureaux de l'Hôtel de Ville, ne faudrait-il pas en redéployer certains dans ces locaux ?

Nous estimons, nous, que l'intérêt public doit toujours passer avant l'intérêt privé. Et qu'il faut savoir résister au chant de sirène de l'établissement hôtelier voisin. Et surtout, nous savons que notre ville n'aurait jamais les moyens d'acquérir, aujourd'hui, un tel ensemble en plein centre-ville car celui que nous possédons aujourd'hui est unique. Alors, gardons cette cour de Rothau et réfléchissons sereinement à sa future affectation. Et pour réfléchir, rien ne vaut un véritable dialogue avec nos concitoyens par l'organisation de réunions publiques.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter notre site mieuxvivreobernai.com.

Bruno Freyermuth - Barbara Hilsz - Jean-Yves Hodé - Christiane Ohresser - René Boehringer - Catherine Soulé-Sandic - Fabienne Egner

Les Estivales d'Obernai

Juillet - Août 2012

Concerts gratuits les samedis soir
Place du Marché

200% des apports
journaliers recommandés
en bonne humeur

Les Estivales 2012... on en a l'eau à la bouche

Le Comité des Fêtes, en charge de l'organisation et de la programmation des Estivales, s'attache à mettre à l'affiche des musiques appréciées du grand public, en invitant des artistes renommés ou moins connus se revendiquant de styles musicaux différents. C'est cette exigence de qualité et d'éclectisme qui fait des Estivales d'Obernai une manifestation unique, gratuite et majeure en Alsace.

Une programmation survitaminée

L'édition 2012 est à l'image d'un cocktail de vitamines : juteux, puissant, tonique et savoureux, comme vous laissez imaginer l'affiche, qui lie avec délectation chaque artiste à un verre de jus de fruits. Les chanteurs sont de renommée régionale, nationale, ou internationale. Les uns ont une expérience artistique confirmée et surtout un rapport particulier avec leur public, c'est le cas d'Axelle Red, de Gold et de Cock Robin. Les autres sont des stars montantes de la chanson, comme Mickaël Miro, une star reconnue dès son premier album, et Moussa Coulibaly, artiste de la World Music et plus particulièrement de la musique africaine.

Vous l'avez compris, cette édition sera riche et diversifiée ! Les concerts débutent après 21h, Place du Marché. Le Comité des Fêtes y proposera une petite restauration dès 19h. Venez nombreux à Obernai cet été pour partager des soirées exceptionnelles...

Rejoignez le
Comité des Fêtes



Axelle RED



7 juillet

©SergeLeblon

Gold



21 juillet

©DR

**Mickaël
MIRO**



28 juillet

© Richard Schiang

**Cock
ROBIN**



4 août

© Matthew Fuller

**Moussa
COULIBALY**



18 août

© DR

**100%
PUR SON**

Riche en vitamines



Entreprendre tous ensemble !

Les Estivales d'OBERNAI

Juillet - Août 2012

Concerts gratuits les samedis soir
Place du Marché

Programmation 2012
SURVITAMINEE!

100% PUR SON

**Axelle
RED**

GOLD

**Mickaël
MIRO**

**Cock
ROBIN**

**Moussa
COULIBALY**



Plus d'infos sur www.obernai.fr



Mai 2012 - Crédits Photos : F. Focella - © Nillar - Licence N° 3 - 1050908
L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommez avec modération.